



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le titulaire du Titre de DIRIGEANT GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE DE SECURITE PRIVEE exercera ses fonctions de dirigeant ou de gérant d'une société de sécurité privée ou de gardiennage. Il encadrera ses équipes, l'administratif, le commercial et la réponse aux appels d'offres, le recrutement, le management. Il gèrera aussi les aspects logistiques et financiers ainsi que le suivi des documents comptables.

PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans
- Maîtrise des savoirs de base (informatique, français, rédaction).
- Entretien individuel
- Test écrit
- Dossier d'admission
- Diplôme de niveau 4 minimum ou de niveau 3 avec une expérience en sécurité privée
- Possibilité de VAE : nous consulter dans ce cas

SUIVI ET ÉVALUATION

Évaluations formatives : à chaque module

Le diplôme DGESP est composé de quatre blocs de compétences.

La validation d'un bloc de compétences s'obtient par l'acquisition de la totalité des compétences constitutives de ce bloc.

Pour obtenir le diplôme, il faut valider les quatre blocs de compétences.

Pour chaque bloc de compétences du diplôme sont indiqués les modules de formation correspondants, conformément au référentiel de certification en vigueur. Cet examen est modulaire, chacune des 4 épreuves est validée séparément. Sont déclarés « ADMIS » les candidats ayant satisfait à l'évaluation positive de chaque BC.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- NOTIONS JURIDIQUES : DROIT DU TRAVAIL
- NOTIONS JURIDIQUES : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SECURITE PRIVEE
- CONNAISSANCES STRATEGIQUES : CONNAITRE LE POSITIONNEMENT DE LA SECURITE PRIVEE DANS L'ARCHITECTURE GLOBALE DE SECURITE
- CONNAISSANCES PRATIQUES : EQUIPEMENTS ET TECHNIQUES EN MATIERE DE SECURITE PRIVEE
- GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE : MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE ET DES MOYENS
- CONNAISSANCES DES APPELS D'OFFRES : CAPACITE A REpondre A UN APPEL D'OFFRE

Public : Personne souhaitant diriger
une entreprise de sécurité privée

Dates / lieux : Consultez
www.bcformation.com pour obtenir
les plannings de chaque site

Intervenants : Formateurs
expérimentés en sécurité privée /
Dirigeant / Spécialistes en droit,
management, économique

Responsable pédagogique : Rachel
KEBIR – 09 86 24 32 24

Durée : 280 heures (hors examen)

Tarif : 4750.00 €

Nombre de stagiaires : 8 à 12
personnes (inter)

**Accessibilité aux personnes en
situation d'handicap**

Délais d'accès : 3 semaines à 3 mois

Financement : CPF, Pôle Emploi,
Individuel

Modalités : Blended learning
(Distanciel et présentiel)

Moyens pédagogiques :
Travail en sous-groupe
Salle de formation adaptée
Ouvrages « Droit du Travail »
Diaporama et vidéos
Mises en situation
Formation e-learning dirigée

Débouchés : Dirigeant d'une
entreprise de sécurité

BLOC 1 - GESTION DES LÉGISLATIONS DE LA PRÉVENTION LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES ET DU TRAVAIL

- Appliquer et respecter livre 6 rattaché au code de la sécurité intérieure remplaçant la loi fondatrice 83-629 du 12 juillet 1983.
- Gérer le comportement et attitudes de ses collaborateurs dans l'exercice de leurs activités de sécurité et ce en adéquation avec le cadre légal (code pénal, de procédure pénal, de déontologie, respect des libertés publiques, principe d'exclusivité).
- Mettre en place les règles et consignes sur la prévention, la sécurité et l'assistance à personnes et aux biens y compris quant à l'utilisation de tout équipement et systèmes associés.
- Veiller au respect du droit du travail et notamment la convention collective 3196.
- Effectuer une veille réglementaire.
- Identifier tous les acteurs et parties prenantes de l'exercice professionnel considéré.

EPREUVE : Questionnaire écrit (Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes) de 30 questions

BLOC 3 - GESTION COMMERCIALE ET COMMUNICATION

- Comprendre le marchés et les acteurs des activités privées de sécurités et ses perspectives.
- Prospecter et rechercher constamment de nouveaux clients afin d'assurer le développement commercial de son offre de service.
- Identifier, analyser et répondre aux appels d'offres publics et consultations privées.
- Négocier des contrats commerciaux et assurer le suivi de la clientèle et de ses prestations, la rupture des contrats.
- Adapter son offre de service aux attentes clients et aux aléas du terrain.
- Valoriser l'image de l'entreprise à travers une communication ciblée.
- Gérer la politique d'achat et les relations avec les fournisseurs et sous-traitants.

EPREUVE : Création de documents en travaux pratiques

BLOC 2 - ANALYSE FINANCIÈRE, GESTION BUDGÉTAIRE, TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

- Comprendre et analyser la performance économique de l'activité de l'entreprise.
- Organiser, coordonner les services administratifs et financiers.
- Évaluer et analyser les besoins de l'entreprise à court et moyen terme.
- Établir un budget prévisionnel et prévoir les besoins de financement à court terme.
- Prévoir et gérer les décalages entre ressources et emplois.
- Respecter les échéances comptables, sociales et fiscales.
- Construire un plan de trésorerie et en assurer le suivi.
- Comprendre les modalités et enjeux de la création et reprise d'entreprise.
- Gérer l'administration d'une société, en particulier d'une société aux activités de sécurité privée, ses équipements et techniques, technologies, systèmes et processus associés.

EPREUVE : Entretien oral avec le jury portant sur ses connaissances

BLOC 4 - GESTION OPÉRATIONNELLE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Mettre en conformité de l'entreprise de sécurité privée et de ses personnels.
- Respecter des obligations d'affichage et d'informations des salariés.
- Veiller à l'organisation des élections professionnelles et installation des IRP.
- Appliquer le droit du travail et la convention collective 3196.
- Gérer les recrutements répondant aux besoins de l'entreprise et l'intégration du personnel, les aléas et fin de contrat.
- Évaluer le personnel et mettre en place des formations notamment celles rentrant dans le cadre des décrets portant sur les aptitudes professionnelles.
- Assurer la relation avec les instances représentatives du personnel.
- Assurer le management des équipes et des personnes, prévenir des conflits, animer des réunions, communiquer et organiser.
- Veiller à l'amélioration des conditions de travail et à la préservation de la santé au travail des salariés.
- Intégrer la démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) dans les pratiques

EPREUVE : Mise en situation professionnelle

- Entretien d'embauche
- Animation d'une réunion

Maj 01/08/2023